



# Plan d'application du concept de protection pour la reprise des activités sportives dans les salles du Bugnon dès le 7 septembre 2020 de la société FSG Lausanne Bourgeoise

Responsable du suivi du plan Rolf Weber, président

## Généralités

1. Les gymnastes accèdent tous à la même heure à l'enceinte d'entraînement. L'heure est protocolée. Les gymnastes n'arrivent pas plus de 5' en avance par rapport à l'heure de début du cours.
2. Par quelques questions, un contrôle de l'état de santé des gymnastes est effectué à leur arrivée (symptômes / contacts avec des gens à symptômes ...).
3. Les gymnastes arrivent prêts pour l'entraînement. Aucun vestiaire n'est ouvert.
4. Seuls les gymnastes et l'encadrement ont accès à l'enceinte d'entraînement. Aucun parent ne peut y accéder.
5. Les parents attendent à l'extérieur de l'infrastructure en respectant la distance de 1.5m.
6. Les gymnastes entrent dans la salle de gym en respectant les distances.
7. Chaque groupe de gymnastes est encadré par un entraîneur. L'entraîneur est en charge du maintien des règles en vigueur concernant la distanciation sociale et la désinfection.
8. L'entraîneur est également en charge de la sécurité des participants de son groupe. Il répète les consignes importantes au début de chaque cours.
9. En entrant dans l'infrastructure et en la quittant, les gymnastes et entraîneurs se désinfectent les mains. L'entraîneur a à sa disposition le matériel de désinfection nécessaire.
10. Toute personne présentant un symptôme de maladie reste à la maison.
11. Pour chaque cours, un moniteur responsable établit une liste de présence complète en indiquant les noms et prénoms, l'heure d'arrivée et de départ de tous les gymnastes et moniteurs participants.
12. La société contrôle la bonne mise en application du concept et son respect.
13. Les gymnastes, entraîneurs, et membres de comités, ont accès au présent plan d'application. Ils adhèrent au concept de protection de manière solidaire et **avec un degré élevé de responsabilité personnelle** (Notice FSG : Mesures de protection contre le COVID-19 dans les sports gymniques).



### **Spécificités liées aux groupes**

#### Gym Dames / GHAM / Volley

- Les gymnastes apportent leurs engins à mains personnels, ou utilisent ceux appartenant à la société Lausanne Bourgeoise.
- Les engins à mains mis à disposition par la LB, sont désinfectés avant et après utilisation, ainsi qu'entre chaque changement de gymnaste.

#### Agrès

- Les engins LB ne sont pas désinfectés.
- En cas de besoin, l'entraîneur peut parer à une chute. Il devra cependant tout mettre en œuvre pour éviter de tenir / toucher les gymnastes.
- Si le contact physique est indispensable, l'entraîneur portera un masque. La société fournit aux moniteurs les masques en suffisance.

Lausanne, le 31 août 2020

Comité FSG Lausanne-Bourgeoise